

PRÉSENTATION

Chers lecteurs,

Chères lectrices,

Ainsi que je le mentionnais dans la dernière livraison des *Cahiers de propriété intellectuelle*, ceux-ci se sont dotés d'un comité éditorial international composé de personnes émérites dans le domaine de la propriété intellectuelle et provenant de divers États. Au nom du comité national de rédaction, je remercie ces illustres personnes pour avoir accepté avec enthousiasme notre invitation; leur apport au contenu et à la diffusion de la revue sera plus que réel, soit par la rédaction de chroniques ou d'articles de fond, soit par la contribution de tierces personnes qu'ils auront sollicités. Une telle collaboration rejaillira sur la renommée des *Cahiers*, tout en faisant bénéficier ses lecteurs et lectrices d'une mine de renseignements de toutes natures sur les développements en propriété intellectuelle dans plusieurs États ou continents.

Il y a lieu de présenter sommairement ces personnes, chacune méritant à elle seule au moins une page si ce n'est que pour énumérer les articles, monographies et autres ouvrages qu'elles ont écrits sur l'un ou l'autre des champs d'intérêt de la propriété intellectuelle; elles ont de plus prononcé et prononcent régulièrement de nombreuses conférences à divers colloques et congrès internationaux, s'agissant de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), de l'ALAI (Association littéraire et artistique internationale), de l'AIPPI (Association internationale pour la protection de la propriété industrielle), de l'ATRIP (International Association for Teaching and Research in Intellectual Property) ou d'associations nationales en propriété intellectuelle dont l'ALAI CANADA.

Enfin, les membres de ce comité éditorial international sont ou ont été des professeurs invités à des universités américaines ou européennes ou sont membres de comités d'experts d'organisations non gouvernementales ou gouvernementales en propriété intellectuelle, dont la Commission européenne et l'OMPI. Déjà, ces données attestent du prestige de ces personnes et de la fierté que nous éprouvons à les accueillir.

François Dessemontet est docteur en droit, professeur à l'Université de Lausanne et à celle de Fribourg et directeur du CEDIDAM de Lausanne; il est l'auteur, entre autres, de textes parus dans la série Publication du CEDIDAM et de travaux sur l'arbitrage dans le domaine de la propriété intellectuelle; Paul E. Geller est docteur en droit, avocat à Los Angeles et professeur adjoint au Law Center de l'Université Southern California; il est l'auteur, entre autres, de plusieurs articles sur le droit international privé interpellant le droit d'auteur dont *Conflicts of Law in Cyberspace: International Copyright in a Digitally Networked World*; Jane C. Ginsburg, docteur en droit et professeur à la Columbia University Law School, est l'auteur de nombreuses conférences, articles et publications sur le droit d'auteur international dont *Copyright Being Washed Away Through the Electronic Sieve. Some Thoughts on the Impeding Copyright Crisis*; Teresa Grzeszak enseigne à l'Université de Varsovie.

Quant à André Lucas, il est docteur en droit, professeur à la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Nantes, auteur, entre autres, d'un Code civil français annoté et co-auteur du *Traité de la propriété littéraire et artistique*; Nebila Mezghani est professeur à la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Tunis; Victor Nabhan est professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval et président de l'Association littéraire et artistique internationale (ALAI); Antoon A. Quaadvlieg est docteur en droit et professeur à la Faculté de droit de

l'Université de Nimègue; Horacio Ranguel-Ortiz est avocat à Mexico et professeur à la Faculté de droit de l'Université Panaméricaine; Paolo Spada est avocat à Rome et professeur en droit.

Enfin, John Adrian Sterling est avocat à la Lambs Court du Middle Temple de Londres, professeur de droit au Queen Mary & Westfield College de l'Université de Londres et il est l'auteur de *Intellectual Property Rights in Sound Recordings, Films and Video*, notamment; Alain Strowel est docteur en droit, avocat à Bruxelles, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis et l'auteur, entre autres, de *Droit d'auteur et Copyright. Divergences et convergences. Étude de droit comparé*; il est co-rédacteur de la revue belge *Médias et Droit d'auteur*; Kamen Troller est docteur en droit, avocat à Genève et l'auteur de l'ouvrage en trois volumes intitulé Manuel du droit suisse des biens immatériels; et Silke von Lewinski est docteur en droit, chercheur à l'Institut Max-Planck de München, consultante auprès de la Commission européenne à Bruxelles et le co-auteur d'un ouvrage sur la *EC Directive on Rental and Lending Rights and in Piracy*.

Impressionnant comité, vous ai-je mentionné au départ, qui ne peut que garantir, avec la contribution de mes collègues du comité national de rédaction et les trois adjoints à la rédaction, non pas la survie des *Cahiers*, mais un rayonnement encore plus grand et un contenu toujours plus prestigieux. Les membres du comité déplorent toutefois la démission de leur collègue Louise G. Bernier pour raisons de santé et ils lui souhaitent tous leurs meilleurs voeux tout en anticipant son retour prochain.

En ce qui concerne les numéros à venir de la revue, celui de mai comportera des articles fort intéressants de l'un des membres du comité éditorial international, à savoir Jane C. Ginsburg sur les conflits de lois et de juridiction dans le cyberspace. De plus, paraîtra une nouvelle chronique intitulée provisoirement *Réflexions* où des auteurs ou vous-même serez invités à soumettre à la rédaction vos réflexions, commentaires et observations, fussent-ils polémiques, philosophiques ou socio-juridiques sur la propriété intellectuelle.

Le numéro d'automne des *Cahiers de propriété intellectuelle* coïncidera en outre avec le dixième anniversaire de la revue et nous vous en promettons un exceptionnel portant sur une rétrospective B ainsi qu'une prospective B tant canadienne qu'internationale des divers aspects de la propriété intellectuelle. Des experts seront étroitement associés à ce numéro.

Dans l'intervalle, je vous invite à prendre connaissance du contenu de la présente livraison des *Cahiers*, notamment des articles des personnes suivantes envers qui nous sommes reconnaissants: André Dorion relatif au droit de la concurrence face au droit de la propriété intellectuelle, la deuxième partie devant être diffusée en mai; Lucie Guibault à propos de l'innovation technologique; Barry B. Sookman touchant une lecture du droit américain de la protection des programmes d'ordinateur; et Ejan Mackaay concernant la dimension économique des droits de propriété sur l'Internet. Enfin, l'article de Nicolas Rouart continue de nous informer sur les développements communautaires via une analyse du droit de la concurrence appliquée à la gestion des droits d'auteur.

Recevez de la part des membres et administrateurs des *Cahiers* tous nos meilleurs voeux pour 1997.

Le rédacteur en chef,

Ghislain Roussel